

Berne, le 14 novembre 2023

**Communiqué de presse**

|              |                          |
|--------------|--------------------------|
| Expéditeur   | Service de presse du BPA |
| Téléphone    | +41 31 390 21 21         |
| E-mail       | medias@bpa.ch            |
| Informations | bpa.ch/medias            |

# Prix de la sécurité 2023 du BPA

## Action de prévention primée à Plan-les-Ouates

**Le délégué BPA à la sécurité de Plan-les-Ouates (GE) a reçu le Prix de la sécurité 2023 au nom de sa commune. Il a été récompensé pour sa contribution majeure à l'organisation, par divers services communaux, d'une journée d'information consacrée à la mobilité électrique et à ses particularités. Pas moins de 1200 délégué-es à la sécurité s'engagent à travers la Suisse pour davantage de sécurité. La plupart exercent cette activité à titre subsidiaire et sont à la base des employé-es communaux ou des policier-ères.**

La mobilité électrique connaît un véritable boom et nombre d'usager-ères se posent des questions: quelle est la vitesse maximale autorisée pour une trottinette électrique? À partir de quel âge puis-je conduire une telle trottinette? Ai-je besoin d'un permis? Afin de répondre à ces interrogations, Pascal Chenaux, délégué à la sécurité de Plan-les-Ouates (GE), a largement contribué, en 2022, à l'organisation d'une journée d'information consacrée à ce thème dans sa commune. Il a reçu mardi le Prix de la sécurité 2023 du BPA pour son engagement dans le cadre de ce projet.

Plus d'une centaine de personnes, dont de nombreuses familles et des adolescent-es, ont pu dialoguer sur le stand du BPA. Pascal Chenaux et l'un de ses collègues ont donné des conseils et rappelé les règles liées à l'utilisation d'une trottinette électrique et autres engins à moteur électrique. La simplicité du projet a particulièrement plu au jury. Ce dernier a également souligné le fait que les délégué-es à la sécurité, qui exercent cette fonction à titre subsidiaire, ont souvent peu de ressources et de moyens pour mettre en place de telles actions. Le BPA est par conséquent d'autant plus reconnaissant envers les délégué-es qui entreprennent des actions de prévention concrètes.

### Prix de la sécurité du BPA

Le Prix de la sécurité du BPA est doté d'un chèque de 2000 francs libellé au nom de la commune du vainqueur. Pascal Chenaux a quant à lui reçu un diplôme en reconnaissance de son travail. Le BPA a décerné en 2023 six Prix de la sécurité: trois en Suisse alémanique, deux en Suisse romande et un au Tessin. Les projets récompensés servent d'exemple de bonnes pratiques.

### Les délégué-es du BPA à la sécurité: sur le terrain dans toute la Suisse

Au total, 1200 délégué-es du BPA à la sécurité s'engagent partout en Suisse en faveur de la sécurité durant les loisirs. Grâce à leur ancrage local, ils connaissent la situation sur place. Ces délégué-es ont recours à l'ensemble des connaissances techniques et en matière de prévention que le BPA développe à son siège principal à Berne. Leur œil exercé permet ainsi d'identifier les risques potentiels et d'aider à respecter les normes de sécurité. En plus des recommandations portant sur des mesures ciblées, ils donnent des conseils pour une utilisation sûre des infrastructures de loisirs.

Le BPA s'engage pour votre sécurité. Centre de compétences depuis 1938, il vise à faire baisser le nombre d'accidents graves en Suisse, grâce à la recherche et aux conseils prodigués. Dans le cadre de son mandat légal, il est actif dans la circulation routière, l'habitat, les loisirs et le sport.